RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 06462
Numéro SIREN : 830 713 269
Nom ou dénomination : ICT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2023 sous le numéro de dépôt 392

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

16 JAN. 2023 392

ICT HOLDING

50 RUE DES CHARDONNERETS

93290 TREMBLAY-EN-FRANCE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Certifié Conforme à l'Original

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

bbx ¼¼ @@0

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	370 000		370 000	91,20	365 000	93,08
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***370 000***		***370 000***	91,20	***365 000***	93,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	18 523		18 523	4,57	6 969	1,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 515		1 515	0,37		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					1	0,00
. Autres					483	0,12
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	15 653		15 653	3,86	19 662	5,01
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	***35 691***		***35 691***	8,80	***27 115***	6,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***405 691***		***405 691***	100,00	***392 115***	100,00

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 4 500)	**4 500**	1,11	**4 500**	1,15
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	450	0,11	450	0,11
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	62 469	15,40	51 986	13,26
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***1 885***	0,46	***10 483***	2,67
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***69 304***	17,08	***67 419***	17,19
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	317 070	78,16	318 270	81,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 136	4,72	2 813	0,72
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices			1 850	0,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	181	0,04	1 763	0,45
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***336 387***	82,92	***324 696***	82,81
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***405 691***	100,00	***392 115***	100,00

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 405 691,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 885,34 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/10/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 370 000 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	*365 000*			*370 000*
TOTAL	*365 000*			*370 000*

3.1.2 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur immobilisations.

. Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 20 038 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*20 038*	*20 038*	
TOTAL	*20 038*	*20 038*	

CV

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 4 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 336 387 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*317 070*			
Fournisseurs	*19 136*			
Dettes fiscales & sociales	*181*			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*336 387*			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 10 530 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	*5 016*
Fournisseurs	*5 514*
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	*10 530*

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets 93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 30 Juin 2022

L'an deux mille vingt deux

Le 30 Juin
À neuf heures

Au siège social,

Les associés de la Société par actions simplifiée ICT HOLDING au capital de 4 500 € divisé en 450 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation verbale du Président

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents

Monsieur Laurent CLEMENT préside la réunion en sa qualité de Président

Le secrétariat de l'assemblée est par Madame Mireille RAVIZZA

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 450 actions sur les 450 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée peut valablement délibérer

Tous les actionnaires étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Feuille de présence à l'Assemblée
- Rapport de gestion de la Gérance sur l'activité de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus au Président. Visé à l'article L 227-10 du Code de Commerce
- Affectation des résultats.

Il précise que tous les documents prescrits par la loi, ont été tenus à la disposition des associés au siège social dans les délais prévus par ledit article.

CL

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Les actionnaires sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaissent la validité de la convocation verbale à la présente réunion.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la Présidence

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **bénéfice de 1 885 €.** Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

La collectivité des actionnaires constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves ».
L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées au nouveau code de commerce, et constaté que le quorum nécessaire pour statuer sur chacune des conventions mentionnées dans ce rapport est atteint, déclare approuver ces conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate qu'aucune rémunération n'a été attribuée au Président au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CV

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président ainsi que par les autres actionnaires, après lecture.

Le Président de l'Assemblée
M. Laurent CLEMENT

La Secrétaire
Mme Mireille RAVIZZA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets 93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENCE PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2022

Chère Actionnaire,

Nous sommes réunis ce jour en Assemblée Générale à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la Société au cours de l'exercice

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Chiffre d'Affaires	56 753 €	28 015 €
Résultat d'Exploitation	4 518 €	14 733 €
Résultat Financier	- 2 300 €	- 2 400 €
Résultat Exceptionnel	-	-
Résultat Net	**1 885 €**	**10 483 €**

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Nous constatons une hausse du chiffre d'affaires.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

L'exercice 2022 s'annonce difficile mais nous sommes confiants.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun évènement important n'est à signaler

REGLEMENTS FOURNISSEURS

Les délais convenus avec nos fournisseurs sont de 30 jours maximum à compter de la date d'émission de la facture.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

RESULTATS - AFFECTATION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice au poste « Autres réserves »

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous allons maintenant vous présenter plus en détail les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

CHARGES NON DEDUCTIBLES VISEES A L'ART 39-4 du CGI

Aucune charge visée à l'article 39-4 du CGI n'a fait l'objet de réintégration dans le cadre du résultat fiscal de l'exercice.

LA PRESIDENCE

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ICT HOLDING
Société par Actions Simplifiées au capital de 4 500 €
Siège Social : 50, rue des Chardonnerets 93290 TREMBLAY EN FRANCE
830 713 269 RCS BOBIGNY

RAPPORT SPECIAL PRESENTE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 30 Juin 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention n'a été autorisée au cours de l'exercice écoulé visé par l'article L.227-10 du Code de Commerce.

Fait à Tremblay en France

Le Président de l'Assemblée
M. Laurent CLEMENT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017